

Guerini répond à Jordan Bardella sur Twitter



Article rédigé par francetvinfo.fr, le 13 mai 2021

Source [francetvinfo.fr] Interpellé par le vice-président du Rassemblement National sur une affiche des départementales où figure une candidate LREM voilée, le délégué général de La République en Marche a condamné le port du voile de Sara Zemmahi, suppléante sur une liste dans l'Hérault.

Polémique autour d'un retweet. En réponse à un tweet de la tête de liste du Rassemblement national en Ile-de-France Jordan Bardella, qui s'étonnait de voir apparaître une femme voilée sur une affiche du parti La République en marche pour les [élections départementales](#) (20 et 27 juin) à Montpellier (Hérault), Stanislas Guerini a livré lundi 10 mai une réponse qui fait beaucoup parler. Le délégué général LREM a retweeté le vice-président du RN, condamné le port du voile de la candidate Sara Zemmahi et menacé de retirer l'investiture LREM à la liste menée par Hélène Qvistgaard et Mahfoud Benali dans le canton de Montpellier-I.

"Les valeurs portées par LREM ne sont pas compatibles avec le port ostentatoire de signes religieux sur un document de campagne électorale", a ainsi écrit Stanislas Guérini, avant de demander aux candidats LREM de changer l'affiche. Et de ne plus faire apparaître le voile de la candidate sur l'affiche. "Soit ces candidats changent leur photo, soit LREM leur retirera leur soutien."

Alors que le message de Stanislas Guerini a suscité de vives réactions, le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, s'est lui aussi montré ferme sur la question, mardi sur [France Inter](#). *"On ne souhaite pas présenter un candidat avec un signe ostensible religieux, c'est un choix politique."* En réunion de groupe LREM, le délégué général LREM a défendu la ligne du parti, tout en reconnaissant avoir tweeté *"trop vite en plein bureau exécutif"*. Il regrette aussi d'avoir répondu publiquement à Jordan Bardella, selon des députés de la majorité présents.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

13/05/2021 10:00